

**Monseigneur Jean-Pierre Vuillemin
nommé évêque auxiliaire de Metz
Mardi 8 janvier 2019**



Devise épiscopale : « En Lui la joie d'être sauvé »

Le pape François, a nommé ce 8 janvier 2019, Mgr Jean-Pierre Vuillemin comme évêque auxiliaire du diocèse de Metz, en lui attribuant le siège titulaire épiscopal de Théroutan.

Le père Jean-Pierre Vuillemin était auparavant prêtre dans le diocèse de Saint-Dié, curé modérateur de la paroisse Saint-Goëry d'Épinal et curé doyen de la Communauté de paroisses d'Épinal.

Le diocèse de Metz étant un diocèse concordataire, le décret de nomination est signé par le Président de la République puis publié au Journal Officiel du mardi 8 janvier 2019.

L'ordination épiscopale de Mgr Jean-Pierre Vuillemin aura lieu en la cathédrale Saint-Etienne de Metz le **dimanche 3 février 2019 à 15h**.

Une messe sera célébrée **le dimanche 27 janvier à 10h** en l'église Notre-Dame-aux-Cierges d'Épinal, au cours de laquelle Mgr Jean-Pierre Vuillemin dira au revoir à ses paroissiens et aux catholiques vosgiens.

Biographie de Mgr Jean-Pierre Vuillemin

Né le 21 janvier 1967 à Rambervillers (Vosges).

Ordonné prêtre le 11 juin 1994 pour le diocèse de Saint-Dié.

Études

Grand Séminaire de Lorraine

Institut catholique de Paris

Diplômes

Maîtrise de théologie au CAEPR de Metz (1994)

Docteur en droit – Faculté Jean Monnet de Sceaux (2006)

Docteur en droit canonique – Institut catholique de Paris (2006)

Ministères

1994 - 1996 - Vicaire de la Paroisse de Bruyères (Diocèse de Saint-Dié).

1996 - 1999 - Etudes de Droit à Paris.

1999 - 2004 - Curé de la paroisse Saint-Pierre-Fourier de Mirecourt (Diocèse de Saint-Dié).

2004 - 2012 - Curé de la paroisse La-Croix-de-Virine de Dompierre (Diocèse de Saint-Dié).

2012 - 2018 - Curé de la paroisse Saint-Goëry d'Épinal (Diocèse de Saint-Dié).

1999 - 2011 - Official de l'Officialité interdiocésaine de Dijon, Nancy, Saint-Dié et Verdun.

2011 - 2016 - Vice-Official de l'Officialité métropolitaine de Besançon.

D'après un communiqué des diocèses de Metz et Saint-Dié